

Parti Socialiste Unifié

8, rue Henner
PARIS (9ème)

Secrétariat National Etudiant

"Où en est

- L'UNEF au lendemain du Congrès de Caen ?-"

Introduction

=====

Entre Lyon et Caen, entre les congrès 1960 et 1961 de l'UNEF, on a pu remarquer une grande différence de ton, et cela est réel : chacun marque une étape et, si l'on veut en juger par rapport à l'évolution propre du syndicalisme étudiant, c'est certainement la seconde qui est la plus importante. Il faut bien voir en effet :

- que l'évolution de l'UNEF ne s'est pas démentie depuis plusieurs années et que le congrès de Caen détermine une orientation générale qui réjouit la ligue de la Charte de Grenoble en la précisant de telle sorte que nulle équivoque n'est possible.
- que l'UNEF joue actuellement un rôle "hypertrophié" dont elle se rend compte.

Depuis plus de 4 ans, en effet, on a trop pris l'habitude de voir l'UNEF prendre constamment des positions d'avant-garde : cela est devenu un réflexe chez les étudiants qui s'attendent à la voir agir ainsi à tout propos, dans tous les domaines, en perdant de vue que la position "à gauche" de l'UNEF s'explique par l'attitude antigouvernementale qu'elle a dû prendre au sujet des crédits de l'Education Nationale et surtout au sujet de la guerre d'Algérie ; perdant aussi de vue que cette dernière attitude est commandée par un certain nombre de principes bien définis.

Ainsi qu'il est bon de le rappeler, l'action de l'UNEF est régie par les grands principes qu'elle s'est donnés dans la Charte de Grenoble en 1946. Ces principes sont connus : ils concernent la situation de l'étudiant dans la vie de la Nation ; reconnu comme "jeune travailleur intellectuel", non plus comme un privilégié à qui sa situation de famille

.../...

permettait de faire des études souvent sans rapport avec la situation qu'il occuperait par la suite.

Dans ces trois termes il y a le résumé le plus simple que l'on puisse donner :

- travailleur : l'étudiant s'est de plus en plus conduit comme tel (grèves, revendications propres touchant les conditions de vie, etc..)
- intellectuel : il l'est resté en faisant de cet état une véritable profession, en ayant souci de la valeur de cette profession (formation professionnelle dans les diverses branches ; attachement au progrès de la recherche, ...)
- jeune : de plus en plus le mouvement étudiant se sent solidaire de l'ensemble de la jeunesse ; de moins en moins il tend à se renfermer dans un monde à part.

Or l'étudiant, s'il se sent solidaire de tous les jeunes, est amené comme eux à s'interroger sur l'avenir : et c'est là que nous rejoignons l'action propre de l'UNEF pendant ces toutes dernières années. Car la guerre d'Algérie a posé avant tout le problème des jeunes (envoyés à la guerre ; refusant cette guerre, ses impératifs et son principe ; privés de perspectives vaines d'avenir par les énormes dépenses ainsi occasionnées et par le fossé de plus en plus profond qu'elle creuse entre les peuples algériens et français). Car le régime politique, économique et social qui gouverne la France, et auquel l'UNEF s'est heurtée, méconnaît constamment :

- la nécessité urgente de répondre aux besoins en emploi, logement, cadres valablement formés.
- les aspirations des jeunes à participer à la construction de leur avenir.

Face à ce gouvernement étroitement réactionnaire, la masse des étudiants s'est politisée rapidement autour des problèmes posés par le manque de crédits, par les mauvaises conditions de vie, par la guerre. Les options ne sont certainement pas pareillement nettes et élaborées chez tous : mais les mots d'ordre précis portent et rallient les étudiants.

C'est là que nous voyons apparaître la différence entre Lyon et Caen : l'UNEF s'est trouvée plongée au vif du problème algérien, bousculée, obligée d'aller très vite sans que la formation de ses cadres et souvent la réflexion à la base puissent suivre ce rythme. La position du mouvement est claire :

- l'UNEF agira avec tous réalisant sur tous les points où ce sera possible l'union la plus large. Il n'a jamais été question - il ne peut être question pour un mouvement représentatif de la grande majorité des étudiants - de s'engager seule dans une quelconque opération suicide, comme certains ont pu le penser à propos du problème de l'insoumission.
- elle a décidé de prendre les devants dans l'étude des problèmes

.../...

essentiels qui se posent à nous, et se poseront avec plus d'acuité encore dans les années qui viennent :

- problème général des structures économiques du pays
- problème général de la décolonisation dans le monde.

Cette attitude la confirme dans sa ligne de force progressiste, dans sa volonté d'être une force syndicale décidée à agir avec toutes les forces syndicales et "démocratiques".

" (Les) problèmes syndicaux, que l'UNEF n'avait jusqu'ici abordés que d'une manière dispersée, sont en effet profondément liés à toute la vie économique du pays. C'est en prenant conscience du lien étroit qui existe par exemple entre ses revendications sur le logement et l'aménagement du territoire, sur l'allocation d'études et une perspective générale de réforme et de développement de l'économie française que le mouvement étudiant a marqué clairement sa volonté d'affronter les problèmes nationaux et a abordé ainsi un nouveau "tournant", peut-être plus décisif et plus fructueux que les précédents "

(D. WALLON)

X

X X

1ère Partie

- On peut dire à l'heure actuelle que l'UNEF prend en charge tous les problèmes du monde étudiant, en même temps que la défense de ses intérêts ; elle est réellement le syndicat des étudiants, elle assume toutes les responsabilités d'un syndicat et c'est là un phénomène unique au monde. -

Ce qu'est le syndicalisme étudiant créé par l'UNEF, nous allons le voir de façon plus détaillée. Mais nous devons aussi ne jamais perdre de vue que notre attitude vis-à-vis de l'UNEF doit être commandée par le même souci de son identité, de son indépendance, que nous pouvons avoir pour toute organisation syndicale.

X

X x

I - Comment définir le syndicalisme étudiant

A l'heure actuelle, on peut le définir à la fois à partir de l'ensemble des problèmes qu'il aborde et des grandes orientations qu'il s'est données ou se donne.

Pour le premier point, nous ne ferons ici qu'évoquer ces problèmes et faire rapidement le point à ce sujet ; notre but n'est pas en effet de les aborder au fond : il est indispensable que chacun s'informe complètement sur chaque grand problème étudiant - soit en participant aux commissions des A.G.

- soit en lisant les documents publiés par l'UNEF. Ce sont les UNEF- Informations - Etudes qui permettent d'apprendre toutes les données concernant des questions qui sont de plus en plus élaborées et... complexes.

ex : Démocratisation de l'Enseignement
Enseignement technique
Laïcité
Information scolaire et universitaire
Logement étudiant
Etc

Il sera possible d'envisager par la suite des fiches, ou une journée d'études consacrée à tel ou tel problème dans le cadre de stages de formation : mais en aucun cas nous n'avons à faire un travail parallèle à celui de l'UNEF, et parfaitement inutile. La compétence "technique" doit s'acquérir à l'intérieur de l'UNEF avant tout, et

.../...

avec les moyens qu'elle met à notre disposition. Notre rôle est bien plutôt d'inciter les étudiants à acquérir cette formation, et de les aider à réfléchir sur les problèmes étudiants en montrant l'importance dans l'ensemble de la vie économique.

1) - les problèmes posés au syndicalisme étudiant

A - Vie matérielle

La liste des questions dont l'UNEF est amenée à s'occuper parce qu'elles touchent les conditions de vie des étudiants s'allonge d'année en année. Les "questions intérieures" se trouvent généralement résumées dans l'ordre du jour de la Commission spécialisée du Congrès ; celui-ci donne une idée de leur complexité. Nous ne retiendrons que les points principaux, ceux qui guident et conditionnent une part importante de l'action de l'UNEF :

a) la co-gestion des Oeuvres Universitaires

Il est inutile de rappeler que cette co-gestion en vigueur légalement depuis 1955 a été une conquête essentielle du mouvement étudiant ; elle représente en outre un des rares exemples d'association des "usagers" à l'Etat (moitié-moitié) pour la gestion d'un service public. Or le Centre National des Oeuvres Universitaires, organisme de cette co-gestion, a subi au début de l'année scolaire une tentative de sabotage total par le Gouvernement : la tentative "légale" ayant échoué (création d'un organisme parallèle qui aurait seul reçu les crédits suffisants), le sabotage se poursuit sous une forme détournée.

- restriction de l'autonomie financière du C.N.O. ; entraves administratives à l'application des décisions ; refus de création de nouveaux centres locaux, cependant indispensables,

Si l'on rappelle en outre que l'autorité du C.N.O. s'étend à l'ensemble ou presque des services matériels (restaurants, cités), on comprend et l'acharnement du Gouvernement à détruire ici l'influence de l'UNEF, désormais bien établie, et la volonté réaffirmée à Caen des étudiants de défendre à tout prix la co-gestion.

" Le 50ème Congrès de l'UNEF,

" CONSIDERANT les attaques récemment menées contre les Oeuvres Universitaires et en particulier le C.N.O.

" S'ETONNE de ce que le Ministère ait étudié les problèmes sociaux qui se posent aux étudiants sans consulter le C.A. du C.N.O., chargé par la loi d'élaborer en matière les mesures qui s'imposent .

" ESTIME que les promoteurs de la Fondation Nationale des oeuvres étaient plus préoccupés de détruire la co-gestion étudiante

.../...

"que de résoudre ces problèmes

" RAPPELLE que l'on a constamment et de plus en plus paralysé
"l'action du C.N.O. en lui retirant de fait l'autonomie financière pré-
"vue par la loi en lui enlevant les moyens de réaliser ses projets en
"retardant depuis 1955 la publication d'un statut du personnel.

" REAFFIRME sa volonté de défendre la co-gestion des oeuvres,

" MANDATE le bureau de l'UNEF

" - pour s'opposer à toute remise en cause du statut des Oeuvres
"Universitaires par tous les moyens qui sont en son pouvoir,

" - pour agir dans le sens d'une exacte application des textes
"donnant au C.N.O. l'autonomie indispensable à son efficacité.

Motion présentée par FGEL - Sciences Po
FEP Paris Sciences
Rouen - Angers

b) le logement étudiant

C'est un des problèmes essentiels : là, mieux qu'ailleurs peut-être, se marque l'absence totale de politique d'ensemble à long terme. L'UNEF désormais a pris nettement position en faveur d'un logement des étudiants intégré à la cité, et non pas enfermé au sein de bâtiments uniquement habités par des étudiants formant un petit monde à part, coupé de la vie et des problèmes du reste de la population.

Pour cela, il est nécessaire de ne pas s'en tenir à des mesures secondaires (places réservées aux étudiants dans les HLM, par exemple) mais de revendiquer l'étude d'un plan général d'urbanisme (structuration, animation des quartiers...) où serait inséré le logement étudiant. Cela implique évidemment la liaison de ce problème à ceux, plus vastes, de l'aménagement du territoire sur lesquels l'UNEF n'hésite pas à s'interroger.
- cf. l'orientation de la motion générale -

A côté de cela subsistent bien entendu toutes les questions concernant la qualité et la possibilité du logement étudiant chez l'habitant et en cité, etc

" Le 50ème Congrès de l'UNEF,

" CONSIDERANT les conditions générales de l'effort de construction,

" TIENT A RAPPELER les principes suivants :

" 1°) l'habitat est un facteur déterminant de l'équilibre psycho-
"social de l'individu et de la collectivité,

" 2°) il doit être envisagé dans la perspective de l'aménagement
"du territoire, des plans régionaux de développement économique et social
"et nécessite l'adoption de schémas directeurs au niveau de l'urbanisme

" 3°) facteur de promotion humaine, le logement doit être conçu
"pour remplir les fonctions d'animation sociale et culturelle notamment
"par l'intermédiaire d'un équipement résidentiel adapté à l'évolution
"des loisirs en permettant l'exercice des responsabilités civiles et
"publiques par la participation directe des résidents à la gestion.

.../...

" En raison de l'évolution de la population jeune le Congrès constate l'ampleur et l'urgence des besoins à satisfaire dans les années à venir en particulier en raison du triplement prévu dans les dix ans qui viennent du nombre des étudiants, le Congrès reprend à son compte comme un strict minimum les propositions faites par le C.N.O. à la commission Le Gorgeu sur le 4ème plan.

" CONSIDERANT que les méthodes financières et techniques des autorités de tutelle des Oeuvres Universitaires n'ont pas permis jusqu'ici de faire face aux besoins et que cette incompétence s'est marquée :

" - d'une part lors de la discussion du budget de 1961 par un abandon des objectifs minimum.

" - d'autre part par l'ingérence de la Direction de l'Equipement dans les questions concernant la politique du logement des étudiants.

" CONSIDERANT d'autre part que la réglementation en vigueur s'inscrit dans une perspective d'assistance qui aboutit à l'isolement du milieu étudiant et à une ségrégation sociale à l'intérieur de ce milieu,

" RAPPELLE que la loi d'avril 1955 portant statut des Oeuvres Universitaires a donné vocation au C.N.O. et aux C.R.O. pour la satisfaction des besoins en logement des étudiants bénéficiaires.

" ESTIME nécessaire d'entreprendre une action énergique afin d'obtenir la stricte application du statut des Oeuvres Universitaires leur assurant l'autonomie technique et financière indispensable à une meilleure utilisation des crédits pour la réalisation d'un programme intégré à l'effort national de construction.

" CONSIDERANT qu'une telle politique de participation à la législation générale d'aide de l'Etat à la construction est la seule capable de nous intégrer au milieu social, au niveau de l'habitat

" ESTIME qu'elle doit être nécessairement complétée par une allocation logement pour tous les jeunes qui, dans le cas des étudiants sera un pas vers la reconnaissance plus complète de notre condition de jeune travailleur intellectuel,

" MANDATE le bureau de l'UNEF pour entreprendre en liaison avec la MNEF le travail technique et revendicatif nécessaire à l'adoption par les Pouvoirs Publics d'une telle politique.

X

X X

B - Vie universitaire

Les problèmes ne sont pas moins nombreux et cruciaux en ce qui concerne l'activité propre des étudiants, leur souci majeur - c'est-à-dire leurs études. -

Les difficultés, multiples, tiennent à des causes profondes et qui

.../...

commande une refonte des structures de l'Université dans son ensemble (enseignements secondaire, y compris le technique, et supérieur), mais qui demandent aussi que l'on reconsidère entièrement la place que doit avoir l'Université dans un pays moderne, en voie d'expansion.

Aussi les problèmes "universitaires" posés à l'UNEF ne peuvent-ils plus être traités séparément de l'ensemble des problèmes nationaux : ils mettent obligatoirement en cause les structures actuelles, politiques et économique, et par là doivent jouer un rôle prépondérant dans les préoccupations et l'action du mouvement étudiant. L'essentiel tient en quelques mots qui sont à eux seuls un programme immense :

- démocratisation de l'enseignement : accès de tous à l'enseignement secondaire d'abord ; accès à l'enseignement supérieur.
- réforme des études permettant une orientation et une formation professionnelles rationnelles et équitables.
- assurance de débouchés correspondant à la valeur des études ; organisation des secteurs professionnels actuellement embryonnaires ou privés de moyens suffisants (recherche dans tous les domaines)

Démocratisation de l'enseignement

" Le 50ème Congrès de l'UNEF

" CONSIDERANT que la représentation numérique des divers groupes "socio-économiques dans l'Enseignement ne correspond en rien à leur représentation dans la Nation.

" CONSIDERANT que cet état de fait est dû à la conjonction d'un "certain nombre de facteurs essentiels étroitement liés entre eux.

- le barrage économique pour toute une partie de la Nation.

- l'inadaptation des structures et des méthodes de l'enseignement "aux réalités matérielles, psychologiques, sociales, culturelles que les "structures économiques conditionnent en permanence ;

" CONSIDERANT notamment que le contenu de cet enseignement, son "esprit sélectif, son orientation traditionnelle qui tend à dégager des "élites a pu correspondre à une nécessité de la société qui l'a mis en "place, mais ne répond ni à la situation économique actuelle ni à un "souci de véritable promotion collective,

" CONSIDERANT que les tentatives actuelles de Réforme de l'enseignement "répondent à une nécessité d'adaptation à certains besoins de l'éco- "nomie et constituent un échec sur le plan d'une réelle démocratisation "de l'enseignement, - souligne que cette démocratisation implique la "notion de promotion collective, c'est-à-dire la possibilité pour tous "d'accéder au maximum des responsabilités dans la Nation, dans la pleine "utilisation de leurs capacités.

" DEMANDE au Bureau de l'UNEF, en liaison avec tous les syndi- "cats et associations socio professionnelles intéressées de lancer l'étude "la plus large sur les aspects sociaux, économiques et politiques et les "options qu'implique une telle conception.

X

X X

.../...

C - Le mouvement étudiant dans l'ensemble de la Jeunesse

C'est l'un des domaines où l'action de l'UNEF rencontre le plus d'obstacles ; ceux-ci tiennent, on le sait, d'une part à l'encadrement très insuffisant des jeunes et à l'aspect souvent peu représentatif des mouvements existants - d'autre part à l'existence de 2 constitutions gouvernementales : le Haut Commissariat et le Haut Comité à la Jeunesse, qui disposent des moyens actuellement en vigueur pour mener les enquêtes, etc...

Le G.E.R.O.S.E.P., devant la menace de création d'un ministère de la Jeunesse en 1958, a évidemment permis le regroupement des mouvements de Jeunesse divers autour de l'UNEF. Mais cette diversité même est un des éléments d'une impuissance quasi totale : mouvements laïques et confessionnels, attachement à une indépendance qui exclut le travail avec les organisations politiques, par ex.

Nous avons là une action certaine à mener, tant au niveau de la réflexion et de l'étude, que des liens et des contacts à établir.

Cet aspect particulier des problèmes posés l'UNEF nous permet aussi de faire la transition avec un aperçu global de grandes options du mouvement étudiant.

2) les options générales du mouvement étudiant.

Nous rappelions en Introduction les principes de la Charte de Grenoble en 1946, leur orientation alors révolutionnaire, désormais peu à peu passée dans les moeurs au fur et à mesure que s'affirmait le sérieux du syndicalisme étudiant, resté toujours une orientation résolument "progressiste".

- Sans revenir sur l'action de l'UNEF depuis le début de la guerre d'Algérie, on peut constater que la fidélité aux liens qui l'ont toujours unie aux étudiants d'O.N. et à une attitude toujours hostile au colonialisme, l'ont amenée à une prise de position sans équivoque ni compromission. Cette attitude ferme a certainement été un facteur de progrès à l'intérieur du pays : aide au regroupement des forces de gauche, et surtout prise de conscience politique de plus en plus grande dans le milieu étudiant ; elle a aussi permis de faire progresser les relations avec les organisations algériennes, étudiante (reprise des relations avec l'Ugema au printemps 60) et ouvrière (déclaration commune des centrales et de l'UGTA au début de 61)

- Les 2 motions d'orientation du Congrès de Caen, l'une d'orientation générale, l'autre sur la décolonisation, marquent de façon éclatante que l'UNEF se tourne franchement vers l'avenir et entend prendre toutes ses responsabilités pour rester un facteur de dynamisme.

.../...

Il suffit de lire et d'étudier ces motions pour comprendre que nous ne devons pas laisser les responsables de l'UNEF prendre seuls ces engagements, mais entrer dans la bataille avec eux à l'intérieur de l'UNEF : car ces engagements sont ceux-là mêmes que des socialistes conscients doivent prendre à l'heure actuelle.

MOTION D'ORIENTATION GENERALE

" Le 50ème Congrès de l'UNEF,

" CONSTATANT que les revendications du Mouvement Etudiant "concernant : l'équipement universitaire, le logement étudiant, l'adaptation de l'université à l'Economie nationale et régionale, la démocratisation de l'Enseignement, l'allocation d'études, la Sécurité Sociale et les problèmes de santé doivent tenir compte des perspectives démographiques et des prévisions et orientations économiques "du pays.

" CONSIDERANT la volonté de gestion des étudiants, tant sur "le plan de l'Université que dans le cadre d'une politique "Jeunesse".

" ESTIME que le Mouvement Etudiant doit s'interroger sur les "structures et les options économiques qui donnent à l'Université sa "physionomie actuelle, sur celles qui assureraient un plein "développement de la nation, ainsi que sur les possibilités d'expression démocratique en matière de choix économique.

" CONSIDERANT en particulier :

" - que la formule du plan de modernisation et d'équipement "demeure trop générale, trop indicative ;

" que les prévisions du Plan Le Gorgeu pour l'Education "nationale sont demeurées lettres mortes.

" CONSIDERANT par ailleurs que l'on entend proposer à une "Université qui se serait trop longtemps désintéressée de son rôle "dans l'économie nationale, la formation de cadres en fonction des "besoins particuliers et à court terme des entreprises et non pas "en fonction des besoins à moyen et long terme de la nation.

" DEMANDE aux A.G.E. d'envisager la possibilité de participer "au niveau local et régional avec tous les organismes représentatifs "à l'élaboration des plans de développement et d'aménagement du territoire.

" MANDATE le Bureau pour organiser un stage de formation et "de réflexion sur ces problèmes.

" MANDATE le Bureau pour obtenir la participation de l'UNEF "aux études du IVème Plan, dans les domaines qui la concerne.

" MANDATE le Bureau de l'UNEF pour étudier avec les Organisations syndicales et les Mouvements de Jeunesse les problèmes de "développement et d'adaptation de l'université, les questions relatives à l'aménagement du territoire et la participation à la gestion"

MOTION DE LA DECOLONISATION

- " Le 50ème Congrès de l'UNEF,
- " REAFFIRME la position traditionnelle du Mouvement Etudiant
"en faveur du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes,
- " CONSTATE que le mouvement général d'émancipation des peuples
"a conduit ou conduit à l'indépendance des pays africains.
- " CONSIDERE qu'une coopération durable entre la France et les
"pays Africains anciennement colonisés exclue toute forme de domination
"institutionnelle, économique ou militaire.
- " SOULIGNE en conséquence les dangers que présentent certains
"accords passés entre la France et ces pays, accords qui :
- 1°) sur le plan économique maintient pour l'essentiel les
"relations de dépendance datant de la période coloniale et empêche
"le libre choix par ces Etats de structures économiques propres à
"assurer un développement harmonieux.
- 2°) sur le plan culturel freinent l'adaptation des systèmes
"d'enseignement, particulièrement de l'Enseignement Supérieur, aux
"besoins de ces pays.
- 3°) sur le plan politique rendent possible l'ingérence,
"militaire en particulier, dans les affaires intérieures de ces pays,
- " S'ELEVE contre toute remise en cause du processus de déco-
"lonisation totale du continent africain.
- " MANDATE le Bureau de l'UNEF pour développer l'information
"du milieu étudiant sur les problèmes posés par la décolonisation en
"Afrique, et l'établissement d'une coopération véritable entre la
"France et l'Afrique."
-